



FAIT DU JOUR

ÉDUCATION NATIONALE | Un père dénonce des « manquements »

Vincent Mongaillard
avec Frédéric Gouaillard

QUAND il a appris la mort, vendredi, d'un élève de 15 ans lors de son stage, Arnaud Darthenay a été « très mal pendant quelques heures ». En juin, son fils Axel, 16 ans, est décédé au deuxième jour de son stage de 2^{nde} dans un magasin à Saint-Lô (Manche). « Le contenu d'une palette lui est tombé dessus », précise-t-il. L'enquête pour homicide involontaire est en cours.

Depuis, ce chef d'entreprise est devenu lanceur d'alerte. Il remue ciel et terre pour mettre fin aux stages de deux semaines en classe de 2^{nde}, « créés à la va-vite » en 2024 pour reconquérir le mois de juin pendant la période du bac. Il souhaite que les autres périodes d'immersion en entreprise, notamment ceux de 3^e, bénéficient d'un meilleur accompagnement.

« L'entreprise n'est pas une garderie »

Il a lancé une pétition, qui a récolté près de 5 000 signatures, et distribue des flyers devant les établissements scolaires pour sensibiliser les parents aux dangers de ces stages. « Il y a un manque de préparation et d'encadrement, il n'y a aucun contrôle au niveau de la sécurité pour savoir si l'accueil est adapté. L'entreprise n'est pas une garderie, les risques sont importants », martèle-t-il.

Il dénonce les « manquements de l'Éducation nationale » : « Quand les enfants vont

en stage, on a l'impression qu'elle se débarrasse d'eux sans contrôle ni suivi. Elle ne sait pas dans quelles conditions ils sont reçus, les profs ne vont quasiment jamais sur place. » « Suite à la révision de l'ensemble des conventions de stage, l'organisme d'accueil doit procéder à l'évaluation

des risques professionnels pour l'élève et mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires pour assurer sa sécurité et le protéger », nous répond le ministère. Et d'ajouter qu'il propose « des documents de sensibilisation à la sécurité au travail à destination des élèves de 3^e, de 2^{nde} générale et technologique et en voie professionnelle ».

Malgré tout, en 2025, cinq mineurs sont décédés après un accident du travail. En mai, Lorenzo, un apprenti maçon de 15 ans, avait trouvé la mort sur un chantier des Alpes-Maritimes après avoir été percuté par un engin de type pelleuse. « C'est toute la difficulté de ces stages avec des élèves pas formés aux dangers. Et plus ils sont jeunes, moins ils sont susceptibles de les identifier. C'est pourquoi nous nous opposons à ces stages », relève Axel Benoist, cosecrétaire général du syndicat de l'enseignement professionnel à la FSU.

Le risque est d'autant plus grand qu'avec la mise en place du stage de 2^{nde}, collégiens et lycéens n'ont jamais aussi nombreux à pousser les portes du monde du travail. « Les tuteurs et les tutrices qui sont censés les accompagner sont

rarement formés », déplore Axel Benoist.

Très peu de suivi pour ses propres stagiaires

Interrogé en janvier sur ces drames, Jean-Pierre Farandou, ministre du Travail, a déclaré vouloir accélérer sur la prévention et la « culture du risque » auprès des plus jeunes et des nouvelles recrues.

Arnaud Darthenay a étudié au plus près « le mode de fonctionnement » de ces stages. En trois ans, le patron d'une société de vente et réparation de matériel agricole a ouvert ses portes à huit élèves. « J'ai eu deux appels et un prof qui s'est déplacé. Déjà avant le drame d'Axel, je pestais contre ce manque de préparation et de suivi », s'indigne-t-il.

Ces derniers mois, il a écrit au président et à de nombreux parlementaires. Certains l'ont reçu et ont interpellé le ministre de l'Éducation nationale à ce sujet. Sans résultats concrets aux yeux d'Arnaud Darthenay. « L'Éducation nationale est incapable de donner de chiffres » sur le nombre de stagiaires blessés et décédés, « il n'y a pas de recensement centralisé », déplore-t-il. Samedi, après le décès du stagiaire de 15 ans dans le Gard, il a de nouveau adressé un courriel aux 75 députés membres de la Commission des affaires culturelles et de l'éducation.

DR